



TERRITOIRES EN MOUVEMENTS

Publications de la Sorbonne
212, rue Saint-Jacques 75005 Paris
Tél: 01 43 25 80 15 - Fax: 01 43 54 03 24
Courriel : publisor@univ-paris1.fr

Voyage en Afrique rentière

Une lecture géographique des trajectoires
du développement

GÉRAUD MAGRIN

22 Août 2013, 16 × 24, 424 p., 30 €

ISBN 978-2-85944-748-9

Ce livre n'est pas un nouveau précis d'économie sur la rente : il utilise cette notion pour étudier les trajectoires africaines de développement et sonder leurs possibilités de changement. Les rentes sont ici définies



GÉRAUD MAGRIN

VOYAGE EN AFRIQUE RENTIÈRE

Une lecture géographique
des trajectoires du développement



TERRITOIRES EN MOUVEMENTS

comme des flux de ressources déconnectées des activités productives. Elles reflètent l'histoire tragique de la connexion de l'Afrique au système mondial : de la traite esclavagiste aux ressources extractives, qui fondent la croyance en une « malédiction des ressources naturelles », en passant par l'aide extérieure ou les remises migratoires, les systèmes économiques rentiers scellent les relations asymétriques entre territoires africains et acteurs extérieurs autant que le divorce entre intérêt des élites et populations. Enracinés dans l'histoire, ils se sont étoffés et diversifiés depuis la fin du xx^e siècle, au point d'apparaître comme un fait de structure, le noeud gordien du sous-développement. La géographie des rentes est une géographie politique. Par ce « voyage » à travers des situations rentières aux implications différentes, qui conduit le lecteur le plus souvent en Afrique de l'Ouest et du centre, l'auteur interroge les espaces de bifurcation associés à une double révolution, où réside l'essentiel du potentiel d'émergence africain. La première est démographique et urbaine, liée à l'explosion de la population et des villes, qui crée des conditions favorables à l'essor de marchés intérieurs.

La seconde est politico-économique ; elle tient à la négociation progressive de nouvelles conditions de production et d'investissement des rentes, notamment extractives. Sa valorisation suppose l'invention de modèles de gouvernance plus efficaces et démocratiques.

L'auteur :

Géraud Magrin, né en 1972, est ancien élève de l'ENS de Fontenay Saint-Cloud, agrégé de

géographie, docteur et HDR en géographie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Chercheur au Cirad depuis 2001, il s'intéresse aux enjeux territoriaux du développement en Afrique, avec une approche de géographie politique appliquée aux politiques territoriales et aux activités extractives.

Table des matières

Préface	7
1. La catégorie analytique de la rente et des rentes	8
2. Les affectations de la rente : régimes rentiers et États rentiers	9
3. Le rôle des rentes dans la conflictualité	10
4. La question du développement territorialisé	11
5. Les dynamiques complexes de terrain confrontées aux représentations globalisantes	12
Introduction	15
1. Les damiers de la terre	17
2. Rente et géographie	18
3. Extraversion, rentes et sous-développement	21
4. Rentes, ressources et territoires : des relations complexes	25
5. Positionnement et champ de l'étude	27
6. Méthodologie	33

SYSTÈMES RENTIERS ET DÉVELOPPEMENT : DES RELATIONS DIFFICILES

1. Les rentes de l'État : origine et diversification	41
1. Pouvoirs et espace dans l'Afrique ancienne	41
1.1. Sous-peuplement, États et sociétés	41
1.2. L'extraversion, arme politique de longue durée	44
1.3. Le premier moment colonial : rupture et continuité	45
2. L'essor des économies de rente modernes	48
2.1. La distribution de « vocations » durables	48
2.2. Crise et diversification agricole	55
2.3. L'essor des activités extractives en Afrique de l'Ouest	56
2.4. Des rentes de souveraineté	59
<i>La rente de l'existence étatique</i>	59
<i>La ressource monétaire</i>	59
3. L'aide, une douce assuétude ?	60
3.1. Une rente géopolitique	60
3.2. Importance et irrégularité de l'aide	62
3.3. Limites et controverses	65
<i>Rente de l'aide, construction et déconstruction des États</i>	65
<i>Des évolutions récentes</i>	67
<i>Les perversions de la rente alimentaire</i>	68
<i>Une aubaine environnementale ?</i>	71

2. Des rentes géographiques en marge de l'État	75
1. Les rentes de situation	75
1.1. Au commencement étaient... les rentes foncières	75
<i>Les rentes foncières urbaines, entre morcellement et politique</i>	76
<i>Le foncier rural, ou la réforme impossible</i>	77
1.2. Les frontières, source de rentes décentralisées?	79
1.3. Des rentes de situation nouvelles autour des services : décentralisation des retombées et fragilité de la dépendance	81
<i>Le tourisme, entre intégration culturelle et risques politiques</i>	81
<i>Les centres d'appel au Sénégal : succès ou impasse?</i>	85
1.4. Les rentes du crime ou la mondialisation illicite	86
<i>Contexte et enjeux</i>	86
<i>La drogue en Afrique de l'Ouest dans les années 2000</i>	87
2. Les rentes migratoires, ou la dépendance décentralisée	89
2.1. Migration et extraversion	89
2.2. Importance et dynamique des rentes migratoires	92
<i>L'augmentation des flux et ses incertitudes</i>	92
<i>Extraversion des systèmes spatiaux et propension migratoire</i>	94
<i>Des facteurs culturels de la migration</i>	97
2.3. Les transferts migratoires : stimulants ou analgésiques?	98
<i>Les différences de générations et d'orientation des investissements</i>	98
<i>Effets positifs et dynamiques de changement</i>	99
<i>Obstacles et effets négatifs</i>	100
3. Les rentes extractives : une « malédiction des ressources naturelles » ?	103
1. La « malédiction des ressources naturelles » en question	103
1.1. Les origines et les fondements de la <i>resource curse</i>	104
1.2. Une notion gênante	106
2. Les quatre piliers de la « malédiction »	108
2.1. Faibles performances macroéconomiques	108
<i>Effets d'entraînement limités et syndrome hollandais</i>	108
<i>Volatilité et endettement</i>	109
2.2. L'État rentier, son territoire et sa société	111
<i>Ressources exogènes et nature de l'État</i>	111
<i>La faiblesse de la fiscalité, symptôme de déconnexion entre État et société</i>	112
<i>Des rentes incompatibles avec la démocratie?</i>	113
<i>L'État failli durable, stade suprême de l'État rentier?</i>	115
2.3. Tensions territoriales et conflits	116
<i>Abondance des ressources naturelles et conflits</i>	116
<i>Tensions verticales, tensions horizontales</i>	120
<i>Des relations complexes entre pétrole et conflits : Tchad et Soudan</i>	121
2.4. L'environnement menacé : l'œuvre du profit et la part de la rente	126
<i>Une conscience environnementale tardive</i>	126
<i>Les impacts environnementaux miniers et pétroliers</i>	128

RENTES ET TERRITOIRES : FORMES ET VARIABLES DE LA CONJUGAISON

4. Types, temps et trajectoires des systèmes rentiers	137
1. L'inégale vulnérabilité des systèmes rentiers	137
1.1. Des systèmes rentiers nationaux diversifiés	137
<i>Rentes et typologies des économies africaines</i>	137
<i>Des corrélations imparfaites</i>	140
1.2. De la dépendance énergétique	141
2. Cycles économiques et dynamiques de l'État	145
2.1. Essor et décadence de l'État	145
2.2. Les années 2000 : retour de cycle ou recommencement ?	147
<i>Un parfum d'années 1960?</i>	147
<i>La crise de 2008, un miroir de la mondialisation africaine</i>	151
3. Deux trajectoires (Tchad, Sénégal)	154
3.1. Les dangers du carrefour : le Tchad entre enclavement et mondialisation	154
<i>L'instabilité chronique d'un pays charnière à faibles rentes</i>	154
<i>Les déterminants de la violence</i>	159
<i>Les dynamiques récentes</i>	162
3.2. Le Sénégal, ou l'art de l'extraversion	162
<i>Le territoire et les rentes de l'extraversion</i>	163
<i>Le ceebu jën ou être ce que l'on mange</i>	167
<i>Rentes, système politique et développement</i>	170
5. Les ressources africaines face aux acteurs mondiaux	175
1. L'Afrique dans la géopolitique mondiale des ressources extractives	176
1.1. L'intérêt pour les ressources minérales africaines	176
<i>Ressources et mondialisation</i>	176
<i>Évolution de l'intérêt extérieur, enjeux et compétitions extractives</i>	179
1.2. Les stratégies des États extérieurs	183
<i>Les États-Unis et le pétrole africain : élargissement de l'offre et, si possible, démocratie</i>	183
<i>Le néomercantilisme de la France et de la Chine</i>	186
1.3. Des entreprises variées, concurrentes et complémentaires	188
<i>Le temps des transnationales extractives</i>	188
<i>Nature de l'entreprise et implications pour le territoire d'accueil</i>	189
<i>Concurrences et complémentarités</i>	191
2. Les acteurs mondiaux face aux ressources nationales	192
2.1. Rente de l'État, profit des entreprises et jeu des bailleurs de fonds	193
<i>Les relations entre acteurs et leur évolution</i>	193
<i>Taille de la rente et part de l'entreprise dans le domaine pétrolier</i>	194
<i>L'intervention ambiguë de la Banque mondiale dans le secteur minier</i>	195
2.2. Les territoires des ressources	197
<i>Mots et souverainetés enchevêtrés</i>	197
<i>Exploitation et (in)sécurité</i>	200
2.3. Temps et espace de l'extraction	201
<i>Une économie spasmodique</i>	201
<i>L'entreprise et son hôte : des temporalités et des spatialités décalées</i>	205

6. Les formes spatiales : enclaves et liens	209
1. Spatialités africaines et territoire de l'État moderne	209
1.1. La tension du lisse et du strié	210
1.2. D'une spatialité l'autre.....	211
<i>Le régime spatial précolonial</i>	211
<i>La modernité territoriale importée</i>	212
<i>Une spatialité métisse</i>	213
1.3. Mobilité et réseaux : avec ou contre les territoires?.....	215
2. Les formes spatiales de l'extraversion	216
2.1. Les fronts en berne	217
2.2. L'enclave, figure mondialisée	219
<i>Les cloisons du monde</i>	219
<i>Enclaves africaines</i>	220
<i>Les logiques des enclaves</i>	224
2.3. De l'enclave à la greffe?	227
<i>La logique de la capsule : des enclaves structurantes</i>	227
<i>Des tendances actuelles au réenclavement</i>	229
<i>Liens ténus, dynamiques incertaines</i>	230
2.4. La figure de l'archipel.....	234
<i>L'archipel entre ancrage et relation</i>	234
<i>Les archipels en Afrique : un mode de métissage spatial?</i>	235
<i>Le pirate, justicier antirentier?</i>	237
3. Des processus dominants de fragmentation	238
3.1. La mondialisation et l'Afrique utile	238
<i>De la fragmentation à l'exclusion</i>	238
<i>L'Afrique utile, et l'autre</i>	239
3.2. Le gouvernement d'enclaves	243
<i>Les archétypes pétroliers</i>	243
<i>D'autres enclaves à l'ombre de l'État évanescent</i>	244

RÉCONCILIER RESSOURCES ET TERRITOIRES ?

7. Les politiques locales de la rente	251
1. Décentralisation et développement local : des remèdes contre l'État rentier?	252
1.1. Les attendus de la décentralisation	252
1.2. L'importation du développement local en Afrique.....	255
2. Décentralisation des rentes et compétition pour les ressources	257
2.1. Les malheurs du local	257
<i>L'État incertain</i>	258
<i>Les risques pour la cohésion nationale</i>	259
<i>Que faire des pouvoirs coutumiers?</i>	261
2.2. Décentralisation et développement local : un couple mal assorti	262
2.3. La difficile gestion décentralisée des ressources naturelles	266
3. Limites et articulations territoriales	268
3.1. L'enjeu de la gestion des limites	269
<i>La fabrique territoriale de l'État</i>	269
<i>Décentralisation et territorialisation</i>	271

<i>Autour des limites, de nouveaux conflits</i>	272
3.2. Des cloisonnements au développement régional	274
<i>Des besoins d'articulation entre filières et territoires</i>	274
<i>Pour un renouveau de l'action territoriale de l'État</i>	276
8. Dynamiques endogènes et logiques du dehors	281
1. Un contexte favorable aux logiques productives endogènes	281
1.1. La révolution démographique et urbaine	282
<i>Contraintes et opportunités de la croissance démographique</i>	282
<i>Ampleur, freins et nouvelles formes de l'urbanisation</i>	284
1.2. Relations villes-campagnes et développement	286
<i>Une urbanisation suspecte depuis longtemps</i>	286
<i>L'urbanisation réhabilitée</i>	288
1.3. L'essor inégal du vivrier marchand	289
<i>Contexte et lieux d'émergence</i>	289
<i>Les acteurs du vivrier marchand : cadets sociaux et « rentiers de l'interface »</i>	293
<i>Des situations plus ou moins favorables</i>	296
2. Les articulations difficiles	297
2.1. Économies régionales et marchés extérieurs	298
2.2. Ambiguïtés hydrauliques	300
<i>Les aménagements hydrauliques modernes entre État, rente et territoires</i>	300
<i>L'aménagement du fleuve Sénégal : une greffe réussie malgré tout ?</i>	304
<i>Le bassin tchadien, des éléphants blancs au « sauvetage du lac Tchad »</i>	306
2.3. La pêche ou la quadrature du développement durable	313
<i>Essor de la pêche maritime et économie endogène</i>	313
<i>Le prix de l'extraversion</i>	315
9. Réformes globales et interstices de bifurcation	319
1. Une première saison de réformes	320
1.1. Des réformes en réaction à un contexte de crises	320
<i>Les scandales des « guerres des ressources »</i>	320
<i>Droits humains et transparence</i>	321
<i>Responsabilité sociale d'entreprise et environnement</i>	324
1.2. Le projet modèle tchadien	326
<i>Les termes du débat initial</i>	326
<i>Un dispositif antirisques axé sur la gouvernance et l'environnement</i>	328
2. Limites et obstacles	329
2.1. Des conflits d'intérêts et des concurrences peu favorables	330
<i>Des États réticents</i>	330
<i>Bailleurs, ONG et entreprises face aux réformes</i>	331
<i>L'inconnue chinoise : un dumping socioenvironnemental ?</i>	335
2.2. Échec apparent du Tchad	336
<i>Le contexte politico-militaire et la fin de la loi n° 001 de 1999</i>	336
<i>Les usages de la rente, ou la malédiction vérifiée</i>	338
<i>L'environnement à vau-leau ?</i>	342
3. Des espaces de bifurcation ?	343
3.1. Trajectoires, crises et carrefours	344
<i>Le pire n'est pas toujours sûr</i>	344

<i>Les facteurs de possibles révolutions africaines</i>	345
3.2. Réflexions en cours et nouvelles régulations (2010-2012...)	346
<i>Pour de nouvelles règles du jeu</i>	346
<i>Une deuxième vague de réformes</i>	348
3.3. Un contexte favorable malgré les apparences?	348
<i>Les vertus cachées de l'ouverture pétrolière</i>	349
<i>Le pétrole au Tchad et en Mauritanie : un tournant?</i>	350
<i>Les marges d'innovation autour des projets pétroliers chinois</i>	352
Conclusion	355
1. Rentes et extraversion	355
2. Trois figures spatiales de la rente	356
3. Retour aux hypothèses : diversification, articulation, bifurcation	360
4. L'avenir des rentes	362
Bibliographie	365
Textes littéraires	409
Filmographie	409
Liste des sigles	411
Table des cartes, figures et tableaux	415
Table des photographies et planches	417

Préface

L'ouvrage de Géraud Magrin est une invitation au *Voyage en Afrique rentière*, donnant une *lecture géographique des trajectoires du développement*. Il se situe dans le prolongement des nombreux écrits de ce chercheur du Cirad, notamment le remarquable ouvrage codirigé avec Jean-Pierre Raison, *Des fleuves entre conflits et compromis. Essai d'hydropolitique africaine*¹ ou *Le Sud du Tchad en mutation. Des champs de coton aux sirènes de l'or noir*².

L'essentiel du voyage concerne l'Afrique de l'Ouest et plus spécialement le Tchad, la Mauritanie et le Sénégal. Notre guide est un *géographe* qui, suivant Michel Onfray, parcourt la planète et comprend son évolution en se situant sur le pourtour de la mappemonde. Il se différencie ainsi du *géologue* qui creuse son trou. Michel Serre, utilisant une métaphore proche, différencie le chercheur renard, qui change de terrain, à l'affût des nouveautés, et le sanglier, qui laboure en profondeur un terrain identique. La conception géographique de Géraud Magrin relève en outre davantage de la géographie politique que de la géographie physique. Dès lors que la relation territoriale est marquée par le pouvoir, toute géographie humaine devient politique, voire géopolitique. L'auteur mobilise aussi d'autres sciences sociales, notamment les sciences politiques ou l'économie.

Le fil directeur de l'ouvrage, la *rente*, est analysé dans sa dimension territoriale. Construite autour de trois grands axes, l'étude de Géraud Magrin observe les relations difficiles des systèmes rentiers et du développement ; les formes et les variables de la conjugaison des rentes et des territoires, avant de chercher comment réconcilier ressources et territoires. Les trajectoires des États africains expriment une profonde désarticulation entre les ressources et les territoires. Selon l'auteur, l'organisation spatiale et les dynamiques des territoires reflètent les formes d'articulation entre les rentes extraverties et les dynamiques endogènes. Mais il existe des capacités de bifurcation hors de la logique extravertie, rentière et clientéliste qui reste prégnante.

Parmi les problématiques abordées, nous privilégierons cinq questions principales, abondamment traitées dans l'ouvrage : la catégorie analytique des rentes, leurs utilisations conduisant à des régimes rentiers ou à des « malédiction des ressources naturelles », le rôle des rentes dans les conflits, la dimension territoriale du développement et les différences entre les représentations générales et les compréhensions des situations complexes, selon l'éclairage de terrain en prenant le cas du lac Tchad.

.....
¹ Paru chez Karthala en 2009.

² Paru en 2001 aux éditions Sésia-Cirad.

1. La catégorie analytique de la rente et des rentes

Les théories de la rente sont au cœur tant de l'analyse économique que de l'économie géographique. De son statut initial de revenu lié aux ressources naturelles, de prix du facteur naturel ou de revenu des propriétaires de ces ressources, la rente est devenue une catégorie polysémique. Les politistes ont notamment utilisé, par métaphore, le terme de rente en l'appliquant à beaucoup de domaines, pour en faire le fondement de régimes politiques ou d'États rentiers, parlant de rente de l'aide ou de la démocratie. Ce concept a un grand pouvoir heuristique mais il risque, comme toute clé de lecture polysémique, de devenir un passe-partout : les risques de métaphore sont importants. Géraud Magrin est conscient de ce danger, même s'il adopte une conception très large des rentes. La définition retenue est celle des flux de revenus déconnectés d'activités de production dans des territoires bénéficiaires. L'auteur met l'accent sur l'implication spatiale de la rente : « Les rentes révèlent une désarticulation entre revenus et territoires, qui constitue une dimension du sous-développement. » Selon Géraud Magrin, « la rente a structuré jusqu'à présent les systèmes politiques, économiques et spatiaux africains, en assurant la médiation avec les acteurs et horizons mondialisés ».

Il nous semble nécessaire de bien différencier analytiquement plusieurs questions, celles relevant de l'accumulation préalable ou primitive (échange inégal, pillage, captation), celles des aubaines liées aux ressources extérieures, celles du rôle du capital marchand se valorisant au niveau de la circulation, enfin celles du capital productif avec partage des revenus entre salaires, profit et rente. À cette différenciation s'ajoutent les origines des rentes assises sur des relations extérieures et sur des relations intérieures. Plusieurs catégories peuvent être ainsi distinguées :

- les rentes de *situation*, liées à des revenus territorialisés ou à des écarts entre les coûts de production de différents territoires et les prix du marché, créent une rente différentielle ricardienne ou « à la von Thünen ». Les pays étudiés, comme le Tchad, n'ont pas une rente différentielle forte, compte tenu de leur enclavement ;
- les rentes de *position*, liées à des rapports de pouvoir asymétriques de la part de différents acteurs (*rent seeking*) ;
- les rentes de *négociation*, liées au *bargaining power* et aux possibilités d'obtenir des avantages de la part de certains groupes : en Afrique, les rentes fondées sur les hydrocarbures ou les produits miniers renvoient au partage des revenus entre les États propriétaires des gisements et les compagnies exploitantes. Ce partage est plutôt défavorable aux propriétaires du sol et du sous-sol, compte tenu de la faible fiscalité, elle-même reflet de rapports de pouvoir asymétriques ;

- les rentes de *captation*, liées aux pillages, razzias, conflits militaires, comme moyens de contrôle des ressources naturelles;
- les rentes d'*innovation*, liées à des avantages conduisant à des monopoles provisoires ou durables, par exemple des brevets, des droits de propriété intellectuelle, etc. Les technologies concernant l'exploration ou l'exploitation ont fait des progrès considérables, permettant à la plupart des pays africains de devenir « rentiers » dans le domaine minier ou dans celui des hydrocarbures. Mais ces rentes d'innovation bénéficient avant tout aux entreprises mondialisées qui contrôlent ces technologies. Elles sont en outre plus ou moins remises en question par de nouveaux entrants.

Globalement, dans le contexte mondial de forte croissance de la demande en matières premières du sol et du sous-sol, ces différentes formes de rente tendent à croître en Afrique.

2. Les affectations de la rente : régimes rentiers et États rentiers

La deuxième question posée par Géraud Magrin concerne les régimes d'économie rentière, les États rentiers parvenant à se perpétuer durablement sans accumulation. Les régimes économiques rentiers se reproduisent sans compétition ni remise en question de leurs avantages. Souvent liés au marché mondial et aux groupes transnationaux, ils conduisent à une extraversion de l'économie à partir d'enclaves dénommées « exclaves » par Roland Pourtier.

Ces régimes politiques peuvent être qualifiés de rentiers dès lors que les financements de l'État et l'essentiel des devises sont tirés de ressources extérieures plus que d'une fiscalité assise sur la production interne de richesses. Leur captation et leur redistribution partielle par un nombre limité d'acteurs fondent un pouvoir politique clientéliste qui aboutit à l'évaporation des rentes. Les négociations des contrats, parfois léonins, se font entre les États africains « propriétaires » du sol ou du sous-sol et les firmes multinationales originaires des pays industriels, et, de plus en plus, avec des puissances émergentes... Les symptômes des « malédictions pétrolières », mais aussi les limites de cette notion, sont développés avec clarté et pertinence dans l'ouvrage. Les effets pervers des rentes sont en effet fonction des politiques menées, car des parades existent (débudgétisation des ressources, politiques contracycliques, affectation des rentes à des investissements créateurs de richesses...). Éviter cette soi-disant « malédiction » dépend également des mesures prises au niveau international (« Publiez ce que vous payez », initiative des industries extractives) et des négociations entre les pouvoirs publics et les groupes transnationaux, dont les enjeux sont abordés dans l'ouvrage.

3. Le rôle des rentes dans la conflictualité

La troisième question centrale abordée dans l'ouvrage est celle des liens entre rentes et conflits. Les relations entre guerres et rentes ont conduit à une écologie politique de la guerre, liée à l'abondance ou à la rareté des ressources naturelles. Un État détenteur de ressources en hydrocarbures risque d'être le théâtre de conflits armés, neuf fois plus qu'un État dépourvu en matières premières, selon Paul Collier. Celles-ci fournissent les moyens de financer les rébellions motivées par d'autres intérêts que les ressources elles-mêmes. Concentrées dans un territoire délimité, elles favorisent des tentatives sécessionnistes et conduisent généralement à des comportements rentiers interdisant ou retardant la mise en place d'institutions fortes. Les ressources naturelles du *sous-sol*, quand elles sont abondantes, attisent des désirs de contrôle par la violence (coloniale, impérialiste, ou par le pillage) ; les ressources naturelles du *sol* (eau, terre), quand elles sont rares, avivent les tensions. Il n'y a pas toutefois de lien déterministe entre abondance, rareté et conflits, même si le risque de « malédiction » ou de « trappe des ressources naturelles » est élevé. Les guerres dites environnementales sont elles-mêmes contingentes et dépendantes des choix politiques réalisés.

Les guerres se situent à différentes échelles territoriales : infranationales, transfrontalières et internationales (trafics d'armes ou de drogues, rôle des États et diasporas sponsors, débouchés des produits, entrelacs d'intermédiaires au sein des filières avec des ramifications régionales et internationales). Elles s'insèrent au niveau national dans des réseaux de pouvoirs politiques liés à des mafias et des réseaux criminels. On peut ainsi différencier le rôle des rentes liées aux ressources naturelles selon le double critère de concentration et d'échelle territoriales (filières nationales et internationales). Quatre configurations apparaissent : les guerres énergétiques, environnementales, de pillage et de trafic, que les conflits combinent à des degrés différents.

À l'origine déterminés par la captation de ressources, les conflits s'auto-entretiennent. Les rentes minières permettent l'achat d'armes et le recrutement de rebelles³.

.....
 3 On peut ainsi différencier les guerres liées au pétrole, dénommé au Nigeria la « merde du diable » (Angola, Casamance, Congo, République Centrafricaine, Ogaden, Soudan, Soudan du Sud, delta du Niger au Nigeria, Tchad), au diamant (Angola, Guinée, Libéria, Nord de la Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Sierra Leone), aux métaux précieux (or, coltan, colombo-tantalite ayant la couleur du bitume, l'odeur de l'argent et le goût du sang, au Kivu en République démocratique du Congo), à l'uranium (Touareg au Niger), au contrôle de l'eau (riverains du Niger, du Nil et fleuve Sénégal), aux narcodollars (Guinée-Bissau, Casamance, Nord du Mali), au contrôle des ressources agricoles (coton dans le Nord de la Côte d'Ivoire, café et cacao dans le Sud), forestières ou des terres (Burundi, Côte d'Ivoire, Darfour, Rwanda), aux espaces surdensifiés en voie de stress hydrique et de désertification (Sahel, Corne de l'Afrique, Afrique australe), au contrôle des routes maritimes et à la piraterie et aux trafics (mer Rouge, golfe d'Aden, golfe de Guinée).

TABLEAU 1 *Différenciation des rentes territorialisées dans la conflictualité.*

Filières	Concentration territoriale	Dissémination territoriale
Internationales/ régionales	<p>Guerres énergétiques (hydrocarbures). État rentier et investissements lourds.</p> <p>Liens entre oligopoles et appareils d'État. Opposition entre gouvernement et rebelles. Enjeux des puissances. Sécession ou autonomie (Casamance, Ogaden, delta du Niger).</p> <p>Ex : Congo, Niger, Nigeria, Soudan, Soudan du Sud, Tchad.</p>	<p>Guerres de pillage (minier, ou des filières artisanales : diamant, coltan, or...).</p> <p>Économie de guerre militarisée, main-d'œuvre élevée; armées et milices à base ethnique et nationale. Rôle des réseaux.</p> <p>Ex : Liberia, Sierra Leone (diamant), RDC/Kivu (coltan), Katanga (cuivre).</p>
Nationales/ locales	<p>Guerres environnementales (ressources rares du sol).</p> <p>Eau, terres arables, forêts, pâturages, allogènes/ autochtones.</p> <p>Milices, bases régionales.</p> <p>Ex : Darfour (pétrole), Côte d'Ivoire, Rwanda.</p>	<p>Guerres de trafic (commerce illicite, drogue, rançons). Seigneurs de la guerre, réseaux terroristes.</p> <p>Économie de marché de guerre, État failli (non droit, fiscalité, douane, contrôle territoire).</p> <p>Ex : Somalie, Nord du Mali.</p>

4. La question du développement territorialisé

La quatrième grande question traitée dans cet ouvrage renvoie à celle du développement territorialisé. Étymologiquement, le mot développement signifie retirer l'enveloppe, épanouir les potentialités des hommes, des sociétés et des territoires. La mobilisation des potentialités ou des ressources humaines et naturelles, ainsi que les processus d'innovation peuvent être analysés à diverses échelles territoriales. Le développement a été conçu par les fondateurs de l'économie du développement comme un processus endogène : *The development is made at home*. À l'inverse, les fondateurs privilégiaient soit l'échelle nationale des jeunes nations, soit celle internationale asymétrique des pays anciennement colonisés. Seuls certains travaux apologétiques et téléologiques, comme ceux de Rostow, le décrivent comme un processus, en termes de stades de développement, considérant que *the American way of life* était le stade ultime, pour contrebalancer les travaux idéologiques de Staline, selon lesquels le mode

de production socialiste ou soviétique était le seul modèle à atteindre. À la différence de travaux l'assimilant à la trajectoire des sociétés industrielles ou à l'occidentalisation du monde (Rist), le développement renvoie à une pluralité de trajectoires de sociétés en interdépendance asymétrique, mais construisant leur modernité propre.

Géraud Magrin nous oblige à approfondir le concept de développement territorialisé à partir d'un triptyque : développement local, décentralisation et démocratie. Il montre que ces trois composantes ne sont pas nécessairement compatibles. Le développement local s'appuie sur la mobilisation de ressources territorialisées ou localisées. La décentralisation renvoie à un transfert de pouvoir de l'État. La démocratie locale suppose à la fois l'engagement des acteurs dans une démocratie participative et un équilibre des pouvoirs, avec leur séparation et un jeu de contre-pouvoirs. Le développement territorialisé se heurte aux manques de financement et de ressources, aux disparités entre collectivités, aux conflits de droits. Les proximités territoriales ne sont pas nécessairement le signe de liens sociaux forts. La décentralisation peut donner le pouvoir à des notables ruraux, voire à des satrapes qui vont à l'encontre de la démocratie. Le développement se fait toujours en zigzag (Hirschman, 1986), par essais, erreurs ou bifurcations.

La question du développement territorialisé est ainsi celle de l'emboîtement d'échelles, du local au global, en passant par le national et le régional. Le développement endogène territorialisé ne doit pas se réaliser contre l'État, contre la construction d'une conscience ou d'un « vouloir-vivre » national, mais en renforçant les fonctions régaliennes de l'État, son rôle d'aménageur du territoire et de facilitateur ou de catalyseur du développement.

5. Les dynamiques complexes de terrain confrontées aux représentations globalisantes

Homme de terrain, Géraud Magrin nous oblige à comprendre du dedans les dynamiques des sociétés africaines et à éviter des représentations globalisantes et réductrices. Il montre ainsi que le soi-disant assèchement du lac Tchad, qui mobilise certains médias au niveau mondial, doit être relativisé. Il justifie également des projets pharaoniques, sources de « rentes » pour les pouvoirs africains et les acteurs privés construisant les grands travaux. Le cas du lac Tchad révèle ainsi des questionnements plus larges :

Faut-il lancer des projets capitalistiques ou des microprojets hydrauliques ? Les grands projets sont coûteux, de gestation longue, et ils peuvent créer des effets pervers pour certains pays d'amont du Chari ou pour les acteurs concernés par l'assèchement du lac. Il est possible au contraire de permettre aux populations (agriculteurs, éleveurs, voire pêcheurs) de mieux maîtriser l'eau, en réduisant l'évaporation et l'enfouissement par des canalisations adaptées,

sur le modèle de nombreux pays du Moyen-Orient, ou du Maroc. Il pourrait exister un intéressement incitatif pour les producteurs à gérer ces canalisations. Ces infrastructures doivent s'accompagner d'actions de formation, d'encadrement et de gestion de la rareté de l'eau. D'autres actions sont nécessaires pour favoriser le désensablement ou le reboisement de certaines zones. Les questions agricoles, pastorales et halieutiques renvoient à la nature des structures foncières, des systèmes de production déjà existants comme à celle des technologies adéquates, que les populations s'approprient ou s'approprieront.

Comment gérer des populations immigrées d'origine multinationale et pluriculturelle? Le lac Tchad est devenu, en s'asséchant, un lieu d'attraction pour des centaines de milliers d'immigrés agriculteurs et éleveurs, originaires du Niger, du Nigeria, du Cameroun et du Tchad, voire d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, à la recherche de terres fertiles. Il en résulte des tensions entre pêcheurs, agriculteurs et éleveurs, liées aux droits fonciers, mais également à la cohabitation de populations hétérogènes, enfin à l'adaptation permanente des pratiques et des projets (monocultures intensives liées à l'exportation vers le Nigeria, comme le poivron et le piment), et à la modification des filières agricoles, d'élevage ou de pêche face aux changements de l'environnement (variations de la ressource hydrique, pressions des populations). Les différents projets de développement économique doivent être mis au regard des organisations et des institutions chargées de gérer la diversité de ces populations, de favoriser des jeux coopératifs et de réduire les tensions entre les différents groupes d'acteurs.

Cet ouvrage savant, d'une grande maîtrise analytique, informé par de nombreuses lectures et une réelle connaissance du terrain, est de plus rédigé avec une grande clarté. De lecture aisée, il nous aide à mieux comprendre ces dynamiques, si ce n'est pour l'ensemble de l'Afrique, du moins pour les régions d'Afrique de l'Ouest, terrain d'observation et d'analyse de cette étude.

Philippe Hugon,
professeur émérite Paris-Ouest Nanterre-La Défense,
directeur de recherche à l'IRIS,
membre de l'Académie des sciences d'outre-mer